

Schéma local de la trame verte et bleue du Val d'Ille

Lauréat des intercommunalités pour la biodiversité 2017



Institution en charge de la mise en œuvre : Communauté de communes Val d'Ille - Aubigné

Services de la collectivité associés : Service environnement

Budget : 26000€ pour l'élaboration du schéma et 125 000€ + 50 000€ sur 4 ans pour sa mise en œuvre

Partenaires financiers : Région, Etat, FEDER, FEADER

Partenaires techniques : Syndicats de bassin versant, associations locales, chambres d'agriculture, communes, région, département

Date de début du projet : janvier 2012

Date de fin prévue : décembre 2018



Objectifs

- Définir la trame verte et bleue du territoire,
- connaître les potentialités et les fragilités du territoire et notamment les ruptures de continuité,
- mettre en œuvre des actions en vue de préserver et restaurer les fonctionnalités écologiques du territoire,
- apporter une cohérence à l'ensemble des actions mises en œuvre en matière de préservation de la biodiversité par la collectivité,
- prendre en compte la trame verte et bleue dans les démarches de planification et les travaux de la collectivité.

Mesures mises en œuvre

- Cartographie des trames vertes et bleues du territoire et diffusion de cette cartographie pour l'intégration dans les documents d'urbanisme communaux,
- élaboration d'un programme d'actions sur 4 ans pour la préservation et la restauration des trames vertes et bleues du territoire,
- création et animation d'un comité de pilotage trame verte et bleue composé des acteurs locaux du territoire et se réunissant annuellement pour définir le programme d'actions trame verte et bleue de l'année n+1,
- mise en œuvre d'actions en faveur de la trame verte et bleue : création de passages à faune, création de mares, sensibilisation et animation grand public, études sur la biodiversité, aménagement d'anciennes lagunes de stations d'épuration, aménagement de bâtiments publics en faveur des chiroptères, démarche « Un verger pour demain », généralisation du fauchage tardif et du fauchage avec export des bords de route...

Résultats/Impact pour la biodiversité

Les travaux finalisés font l'objet d'un suivi faunistique et/ou floristique adapté afin d'évaluer l'impact de ces actions sur la biodiversité.

La mare créée dans le bassin tampon d'une zone d'activité a vu sa diversité en odonates augmenter fortement avec l'apparition de 2 espèces patrimoniales.

Les passages à faune ont fait l'objet d'un suivi photo qui a démontré l'efficacité de 3 des 4 passages mis en place

Les formations agents et les animations grands publics attirent une population non négligeable qui est comptabilisée.

Le fauchage avec export et le fauchage tardif des bords de route et la mise en place de l'éco-pâturage permet une augmentation de la richesse spécifique notamment en légumineuses. Une étude floristique précise pourra être mise en œuvre à partir de 2018, une étude avant ne serait pas significative du fait du temps nécessaire à la flore pour se développer correctement.

Légende de la photographie : Paysage bocager du territoire à Montreuil-le-Gast. 1er prix du concours photo "Le bocage dans tous ses états", 2016. ©Arnaud MAUPIN

Coordonnées

Val d'Ille-Aubigné

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

[Lire le rapport de visite 2017](#)

Contact

Justine LE BRAS, chargée de mission trame verte et bleue et filière bois, Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné

Tél. 02 99 69 86 03

justine.lebras@valdille-aubigne.fr